

**SÉANCE ORDINAIRE TENUE À RIVIÈRE-SAINT-JEAN
LE 6 JUILLET 2021 À 19 H 00.**

Le conseil de la municipalité de Rivière-Saint-Jean/Magpie siège en séance ordinaire ce 6 juillet 2021 en présentiel. Que la séance ordinaire soit enregistrée si le conseil doit refuser l'accès à des citoyens suite au maximum de 18 personnes autorisé dû aux recommandations du gouvernement Québec de respecter les dispensations et que celle-ci soit disponible au bureau municipal ainsi que sur le site officiel de la Municipalité.

Sont présents à cette séance :

La Mairesse	Josée Brunet
Les conseillers/ Conseillères	Réal Lebrasseur, poste 1 Maryse Chambers, poste 2 Normand Dufour, poste 3 Liane Beaudin, poste 4

Tous formant quorum, sous la présidence de Mme Josée Brunet, mairesse.

Assistent également à la séance,
Karine Chouinard, directrice générale et secrétaire-trésorière
Mylène Poirier, agente de développement

OUVERTURE DE LA SESSION

Ayant le quorum, son honneur Josée Brunet
déclare la séance ouverte à 19h00

70-21 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Liane Beaudin
IL EST APPUYÉ PAR Maryse Chambers
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

71-21 ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal a été transmis au préalable, les administrateurs procèdent immédiatement à leur adoption.

IL EST PROPOSÉ PAR Normand Dufour
IL EST APPUYÉ PAR Réal Lebrasseur
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil adopte tel que rédigé le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2021.

CORRESPONDANCE

Transmission par **courriel** aux membres du conseil.

72-21 COMPTE À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Normand Dufour
IL EST APPUYÉ PAR Liane Beaudin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil autorise les déboursés relatifs aux dépenses d'administration de la municipalité selon la liste des paiements suggérés du logiciel comptable du 1er JUIN AU 30 JUIN 2021 totalisant la somme de 33 890.48\$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, Karine Chouinard, DG de la Municipalité Rivière-Saint-Jean, certifie par la présente que la Municipalité a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées par la résolution # 72-21

RÉSOLUTION 73-21

EMBAUCHE TECHNICIEN EN EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE la technicienne en eau potable de la municipalité est en arrêt maladie pour un temps indéterminé;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement exige un technicien certifié;

IL EST PROPOSÉ PAR Maryse Chambers

IL EST APPUYÉ PAR Normand Dufour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal entérine l'embauche un technicien certifié en eau potable de la compagnie Progesteau pour un montant forfaitaire de 1495,00 \$ plus les taxes applicables mensuellement.

RÉSOLUTION 74-21

EMBAUCHE-EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

CONSIDÉRANT QUE deux offres d'emploi d'été Canada ont été affichées pour le poste de manœuvre municipal pour la période estivale;

CONSIDÉRANT QUE les entrevues ont eu lieu le 23 juin 2021 dernier et que trois personnes ont déposé leur curriculum vitae;

IL EST PROPOSÉ PAR Liane Beaudin

ET APPUYÉ PAR Réal Lebrasseur

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal entérine l'embauche de M. Terry Flowers Boulet ainsi que Jérémy Beaudin à titre de manœuvre municipale, et ce pour une période de 8 semaines soit du 28 juin 2021 au 20 août 2021;

QUE la mairesse, Mme Josée Brunet, déclare son conflit d'intérêts vu l'embauche de son fils.

RÉSOLUTION 75-21

INSTALLATION DOUCHE PUBLIQUE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rivière-Saint-Jean désire offrir un service de douche publique durant la période estivale aux voyageurs;

IL EST PROPOSÉ PAR Normand Dufour

ET APPUYÉ PAR Maryse Chambers

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise la construction et l'installation de la douche publique payante a même la bâtisse de la toilette publique à l'arrière de la salle.

QUE la directrice générale soit autorisée a signé tous documents.

RÉSOLUTION 76-21

STATIONNEMENT PUBLIC-SECTEUR MAGPIE

CONSIDÉRANT QUE la saison touristique est commencée et que le conseil municipal désire offrir des installations adéquates aux voyageurs;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est conscient des problématiques que cela peut engendrer;

IL EST PROPOSÉ PAR Réal Lebrasseur
ET APPUYÉ PAR Normand Dufour
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise l'installation d'un stationnement public en bordure de la Baie de Magpie pour les voitures seulement;

QUE le conseil municipal autorise l'aménagement d'un stationnement pour les roulottes sur le terrain municipal;

QUE se terrain soit sans service et temporaire en attente du développement du terrain de camping a Magpie.

RÉSOLUTION 77-21

MANDAT AVOCAT-TREMBLAY, BOIS ET AVOCATS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a une problématique pour une installation non permise;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit appliquer leurs règlementations;

IL EST PROPOSÉ PAR Normand Dufour
ET APPUYÉ PAR Liane Beaudin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal mandate Tremblay, Bois et Avocats pour le dossier de l'installation non permise.

RÉSOLUTION 78-21

COMITÉ ART, CULTURE ET COMMUNAUTÉ (MAGPIE)

CONSIDÉRANT QU'UNE demande d'aide financière a été déposée au conseil pour l'organisation du festival culturel Magpie en couleur et en musique pour le 13 et 14 août 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR Maryse Chambers
ET APPUYÉ PAR Réal Lebrasseur
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil autorise une aide financière au montant de 1500\$ pour l'organisation du festival.

RÉSOLUTION 79-21

CONTRAT RENAUD PARISÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Maryse Chambres
ET APPUYÉ PAR Normand Dufour
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la municipalité octroi le contrat pour la clôture à l'aire de repos situé à l'arrière de la salle au montant 241,45\$ taxes incluses.

RÉSOLUTION 80-21

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

CONSIDÉRANT QUE le terrain de jeux, situé à l'arrière du bureau municipal a besoin de réfections et d'ajout de nouvelles infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE les infrastructures sportives et récréatives peuvent répondre aux besoins des différentes communautés, permettant ainsi de maximiser leur utilisation;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière permettrait l'ajout d'air de jeux ainsi que de sécurisés les lieux;

IL EST PROPOSÉ PAR Normand Dufour
ET APPUYÉ PAR Réal Lebrasseur
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil autorise l'agente de développement, Mylène Poirier a déposé dans le programme de Soutien aux Infrastructures Sportives et Récréatives ainsi qu'a signé tous documents;

QUE la municipalité ait pris connaissance du Guide pour le programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes modalités s'appliquant à nous;

QUE le programme couvre 67% des dépenses pour un maximum de 100 000\$;

QUE la municipalité, si elle obtient une aide financière pour son projet, s'engage à payer sa part des coûts admissibles et non admissibles associés à son projet soit de 33%.

RÉSOLUTION 81-21

PROGRAMME-FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est en processus de devenir Biblio-Cote-Nord et qu'elle doit être rénovée avec de nouvelles installations;

CONSIDÉRANT QUE le fond Canadien de revitalisation des communautés, soutient les communautés à travers le Canada afin qu'ils investissent dans les infrastructures qui contribueront à la vitalité;

IL EST PROPOSÉ PAR Maryse Chambers
ET APPUYÉ PAR Normand Dufour
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil autorise l'agente de développement, Mylène Poirier a déposé dans le programme Fonds Canadien de Revitalisation des Communautés ainsi qu'a signé tous documents;

QUE la municipalité ait pris connaissance du Guide pour le programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes modalités s'appliquant à nous;

QUE le programme couvre 75% des dépenses;

QUE la municipalité, si elle obtient une aide financière pour son projet, s'engage à payer sa part des coûts admissibles et non admissibles associés à son projet soit de 25%.

RÉSOLUTION 82-21

FERMETURE DE SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Maryse Chambers
IL EST APPUYÉ PAR Normand Dufour
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

ET RÉSOLU QUE la séance est levée à

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présidente Josée Brunet déclare la séance levée à 20h00

Karine Chouinard
Directrice Générale
Secrétaire-trésorière

Josée Brunet
Mairesse